

Monsieur Monseigneur

Je vous prie de m'adresser une lettre
de rappel au Ministre, résumant
tous les objets sur lesquels j'ai eu
l'honneur de vous adresser des lettres.

7. 2. 1911

Bien à vous
C. Bernand

Misimé absent
S'absent toute
chaque semaine.

516212

PEINTURE ET DE SCULPTURE

BELGIQUE

SECRETARIAT.

No

Monsieur le Ministre

ANNEXE

ANNOTATIONS DIVERSES

Rédacteur

Signature le

Copié le

Retour le

Expédié le

14-2-11

10/ legs Sacré

Nous avons l'honneur de vous adresser un relevé de toutes les affaires auxquelles votre département n'a pas donné suite à ce jour; et qui cependant sont pour nous d'un très vif intérêt

En réponse à la lettre du 28 juin 1909 n°32784 par laquelle votre Collègue nous informait que M. Cohen nous présentait d'un legs fait par M. Léon Sacré, notre Collègue vous faisait connaître qu'elle avait émis un vote favorable à l'entrée dans nos collections

de quatre des œuvres léguées. A ce jour nous n'avons pas encore reçu l'autorisation d'exposer ces ouvrages dans nos galeries. Le 28 août 1909 à la suite d'une offre de vente

Exercice 19

Loi du

Article

Il n'est pas certain que l'année de la loi de 1909 soit celle de la loi de 1909.

Allocation

Crédit au

Liquidation

Disponible

Chapitre

Prévision

Crédit au

Liquidation

Disponible

2° Sculpture en bois et plaquettes. de 28 août 1909, à la suite d'une offre de vente, par M. Suetzel, d'une sculpture en bois de XVI^e siècle, nous demandâmes à votre Collègue de bien vouloir nous faire connaître d'avis du gouvernement au sujet de l'acquisition et de la destination de cette œuvre. Les travaux de M. Suetzel (cinquante ans?) (une) de principe était posé par notre communication. Votre Collègue fut obligé de répondre sans réponse. Notre Collègue fut obligé le 9 novembre 1910 de vous adresser au sujet des plaquettes de sculpteur Charpentier une lettre visant de même question. Les œuvres de feu Charpentier, en effet, ne devaient pas figurer plutôt dans les collections de la Bibliothèque royale? Le 17 janvier 1911 vous nous rappelâtes par votre lettre du 9 novembre 1910 que vous m'adressâtes d'une seconde lettre (répondant à votre communication du 8 septembre n° 52037) à laquelle il ne fut pas plus répondu qu'aux précédentes.

Memoire de Secretaire
Voici une bien pauvre minute.
Je prie qu'avec quelques changements
non arrivant à la suite plus de
Voter tout de suite
J. Secretaire

l'appréciation ministérielle nécessaire pour
les tableaux et la
Les trois tableaux et le buste de la figure, par
M. Suetzel, de la collection de M. Cohen.

10/11

PEINTURE ET DE SCULPTURE

DE

BELGIQUE

SECRETARIAT.

No

Monsieur le Ministre

ANNEXE

ANNOTATIONS DIVERSES

Rédacteur

Signature le

Copié le

Retour le

Expédié le

14-2-11

Monsieur le Secrétaire
Veuillez me bien passer minute
papier qu'on a quelques changements
non arrivons à la rendre plus claire
J. Bonnet

Nous avons l'honneur de vous adresser un relevé ^{de diverses} ~~de toutes les~~ affaires ^{aux} ~~en~~ lesquelles votre département n'a pas donné suite ^{jusqu'à} ~~à~~ ce jour; et qui cependant sont pour nous d'un très vif intérêt

^{10/ legs Sacré.} En réponse ^{de la} ~~de votre~~ lettre du 28 juin 1909 n°32784 par laquelle votre ^{prédécesseur} ~~collègue~~ nous informait que M. Cohen nous ~~présentait~~ d'un legs fait par M. Léon Sacré, notre Collège vous faisait connaître ^{par sa} ~~qu'elle~~ lettre du 13-7-09 qu'il avait ~~émis un~~ ^{qu'un} vote favorable, à l'entrée dans nos collections

de quatre des oeuvres lèguées. ^{Avait-il émis} ~~A ce jour~~ Nous n'avons pas encore reçu ^{l'approbation ministérielle nécessaire pour} l'autorisation ^{de les faire entrer} d'exposer ces ouvrages dans nos galeries. ^{Les trois tableaux et le buste de Léon Sacré} ~~Le 28 août 1909 à la suite d'une offre de vente~~

te, par M. Snutsel, d'une sculpture en bois du XVII^e siècle notre ^{demandions à votre prédécesseur} nous adressions ~~à Monsieur le~~ ~~baron Descamps~~ de bien vouloir nous faire connaître ^{l'avis du Gouvernement au sujet de} la destination

quantenaire ^{à l'occasion de} le 9 novembre de vous adresser une lettre

teur Charp de principe. devoir fig les et monna; plutôt qu'au suivit d'une

Exercice 19

Loi du Article

~~La loi relative à la fixation de l'année de la~~
~~204~~

Allocation

Crédit au

Liquidation

Disponible

2% Sculpture en bois et plaquettes

Caractère et de

Chapitre

No

§

(oblig)

Prévision

Crédit au

Liquidation

Disponible

tre communication du 8 septembre 1910 n° 32037. et qui comme les précédentes est restée sans réponse.

3°/ Legs A. de Potter. Le 22 janvier 1910 par ^{schéme} missive n° 32979 votre prédecesseur annonçait le dépôt au Musée d'un buste en marbre de Mad. Brialmont par Fraikin, légé par M. Agathon De Potter, Jusqu'à ce jour l'exécuteur testamentaire a négligé ~~semble-t-il~~ de déposer l'oeuvre de Fraikin au Musée; ^{de sorte que} la Commission ^{de travaux} ~~a~~ ainsi ~~dans l'impossibilité de~~ pu encore (vous faire connaître son sentiment au sujet de l'acceptation de ce legs.

4°/ Augmentation du concierge Finoulet. Le 17 janvier 1910 par ^{votre} dépêche n° 31191 le Département nous demandait si nous n'avions pas d'objections à formuler concernant l'amélioration de position du concierge Finoulet ~~qui avait été~~ proposé pour une augmentation de traitement par l'administration des archives. Le 27 du même mois notre Collège vous faisait savoir ^{qu'il ne présentait point d'objection} que nous n'avions aucune objection à présenter (et le 8 octobre nous attirions à nouveau votre attention ^{sur la situation du dit concig} rappelions à Monsieur le Ministre ^{sur la situation du dit concig} que ^{quel} parmi les employés ^{subalt.} de archives n'avait pas été augmenté. (un cas semblable) ^{proposée} (Le même cas se présentait pour les surveillant Anciaux,

A la date de ^{la dernière} augmentation générale de traitement de votre personnel, les Anciaux n'avaient point atteint le terme fixé par le règlement organique pour obtenir une augmentation. Votre prédécesseur avait promis qu'à la prochaine révolution il régulariserait la situation de ce surveillant. Par votre lettre précitée (8 octobre) nous attirions votre attention sur ce point, nous permettrions d'attirer votre attention sur le cas de ^{la dernière} les Anciaux et ce même jour (8 octobre 1910) ^{de} surveillant Anciaux.

Ce même jour (8 octobre 1910) nous demandions à Votre prédécesseur de bien vouloir nommer à titre définitif le concierge Aendenboom nommé à titre temporaire le 30 juin 1909. ^{Il est intéressant de savoir} ^{si le ministre de voulait bien intervenir promptement en faveur de M. Finoulet, et de M. Aendenboom.}

5°/ Tableaux des Hospices de Bruxelles. Par une dépêche du 17 janvier 1910 n° 32972 Monsieur le baron Descamps signalait à la Commission des Musée une demande de la ^(Administration) Conseil des Hospices de Bruxelles demandant à effectuer le dépôt dans les galeries du Musée de Peinture d'une série d'oeuvres d'art anciennes appartenant aux hospices

En réponse à cette dépêche notre Collège par sa lettre du 22 février 1910 exposait le résultat de sa visite aux collections des Hospices et priait Monsieur le Ministre des Sciences et d'Arts de bien

bien-vouloir bien vouloir le fixer au sujet de certains points tels: ^{essentielle} la durée du dépôt; ^{à donner que} les soins des tableaux; ^{Aucune reponse nous est jamais parvenue à ce sujet.} frais de restauration etc..... Quant au Monument du Travail par Constantin Meunier la Commission à trois reprises différentes a adressé des lettres pour être mise en possession du quatrième bas relief le-Port et obtenir le placement dans notre Musée de l'ensemble du Monument (lettre du 16 mars -2^e juin 1910 & 23 janvier 1911)

6°/ Monument du Travail de Constantin Meunier

7°/ Photographies ^{prêtées à l'Exposition d'Art Ancien. Note la C. D. est toujours dans l'ignorance} Nous sommes toujours ^{de ce que tout devient certains} en possession de ^{d'une collection de reproductions iconographiques} photographies prêtées au Département des Sciences et des Arts lors de l'Exposition d'Art Ancien. A deux reprises notre Collège a attiré l'attention du Département sur la non-restitution ^{Un grand nombre de} des pièces manquantes. Nous avons même transmis la liste ^{photographies absentes} des ouvrages manquants; ce sont à quelques rares exceptions ^{elles} toutes des reproductions de tableaux du Musée de Madrid

8°/ Augmentation de budget (personnel) ^{L'insuffisance de crédit mis à notre disposition étant chose reconnue} Nous serions désireux de connaître la suite donnée à notre demande du 12 décembre 1910 au sujet de ^{le crédit mis à} transfert d'une somme de l'augmentation du budget d'une somme de 4800 frs. ^{notre disposition s'est devenue insuffisante} Cette augmentation sera ^{elle proposée lors de la discussion du budget par le Parlement}

9°/ Remplacement des Concierges ^{Une des questions les plus importantes et qui demande une solution immédiate est celle de la nomination d'un concierge au Palais des Beaux-Arts} ^{le statut de santé du concierge} ^{ou s'aggrave et} ^{et c'est une question d'humanité qui se pose pour régler au plus tôt} la situation de cet agent qui n'a toujours été un modèle

et la Commission ^{est} désireuse de voir se terminer cette affaire qui remonte déjà à 7 mois si importante et qui est en suspens depuis le 2^e juin 1910

10°/ Acquisition, au Salon de 1910 ^{Notre Collège serait heureux de connaître l'avis de votre Collège} ^{à ce l'honneur de vous soumettre à la date du 29. 2. 1911} La suite que vous ^{avez bien voulu faire} ^{comme écrite à votre communication du 29. 8. 1910} complex donner ^{avec propositions} vous proposez que le Collège

Tel est mon avis le mieux le résumé de diverses questions que nous vous serions reconnaissants de résoudre dans le plus bref délai. Nous vous remercions à l'avance et nous vous prions de

MUSÉES ROYAUX

DE

Bruxelles, le

19

PEINTURE ET DE SCULPTURE

DE

BELGIQUE

Monsieur le Ministre

SECRETARIAT.

N°

ANNEXE

ANNOTATIONS DIVERSES

Rédacteur

Signature le

Copié le

Retour le

Expédié le 14-2-11

Nous avons l'honneur de vous adresser un relevé des diverses affaires auxquelles votre département n'a pas donné suite jusqu'à ce jour:

1°/ Legs Sacré-En réponse à la lettre du 28 juin 1909 n°32784 par laquelle votre prédécesseur nous informait d'un legs fait par M.Léon Sacré, notre Collège vous faisait connaître par lettre du 13-7-09 qu'un vote favorable avait été émis à l'entrée dans nos collections de quatre des oeuvres lèguées Nous n'avons pas encore reçu l'approbation ministérielle nécessaire pour exposer dans nos galeries les trois tableaux et le buste désignés par notre Collège

2°/ Sculpture en bois et plaquettes Le 28 août 1909, à la suite d'une offre de vente, par M. Snutsaël d'une sculpture en bois du XVI^e siècle, nous demandions à votre prédécesseur de bien vouloir nous faire connaître l'avis du gouvernement au sujet de la destination de cette oeuvre (Palais des Beaux-Arts ou Musée du cinquantenaire) Une importante question de principe était posée par notre communication laquelle demeura sans réponse. Notre collègue fut obligé le 9 novembre 1910 de vous adresser au sujet des plaquettes Charpentier une lettre visant la même question. Les oeuvres de feu Charpentier ne doivent elles pas figurer plutôt dans les collections des médailles et monnaies à la bibliothèque royale? Notre lettre du 9 novembre 1910 fut suivie d'une seconde lettre (répondant à votre communication du 8 septembre n° 32037) à laquelle

Exercice 19

Loi du Article

Allocation

Crédit au

Liquidation

Disponible

Chapitre No

Prévision

Crédit au

Liquidation

Disponible

il ne fut pas plus répondu qu'aux précédentes

3°/ Legs A de Potter le 22 janvier 1910 par dépêche n°32979 votre prédécesseur annonçait le dépôt au Musée d'un buste en marbre de Mad. Brialmont par Fraikin, légué par M. Agathon de Potter Jusqu'à ce jour l'exécuteur testamentaire a négligé de déposer l'oeuvre de Fraikin au Musée La Commission se trouve ainsi dans l'impossibilité de vous faire connaître son sentiment au sujet de l'acceptation de ce legs.

4°/ Augmentation du concierge Finoulst du surveillant Anciaux
Nomination du cireur Aendenboom .Le 17 janvier 1910 par dépêche n°321191 votre département nous demandait si nous n'avions pas d'objections à formuler concernant l'amélioration de position du concierge Finoulst lequel était proposé pour une augmentation de traitement par l'administration des archives Le 27 du même mois notre Collège vous faisait savoir qu'il ne présentait aucune objection et le 8 octobre nous attirions à nouveau votre attention sur la situation de cet agent qui seul, parmi les employés subalternes des archives, n'avait pas été augmenté. Un cas semblable se présentait pour le surveillant Anciaux A la date de la dernière augmentation générale de traitement de notre personnel M. Anciaux n'avait pas atteint le terme prescrit par le règlement organique pour obtenir une amélioration Votre prédécesseur avait promis qu'à l'époque révolue il régulariserait la situation de ce surveillant Par notre lettre précitée (8 octobre 1910) nous demandions à votre prédécesseur de bien vouloir nommer à titre définitif le cireur Aendenboom nommé à titre temporaire le 30 juin 1909 Nous vous prions Monsieur le Ministre de bien vouloir intervenir promptement en faveur de MM. Finoulst, Anciaux et Aendenboom

5°/ Tableaux des Hospices de Bruxelles. Par une dépêche du 17 janvier n°32972 Monsieur le baron Descamps signalait à la Commission des Musées une demande du conseil d'administration des Hospices de Bruxelles demandant à effectuer le dépôt, dans les galeries du Musée de Peinture, d'une série d'oeuvres d'art anciennes appartenant aux hospices.

En réponse à cette dépêche notre Collège par sa lettre du 22 février 1910 exposait le résultat de sa visite aux collections des Hospices et priait Monsieur le Ministre des Sciences et des Arts de

bien vouloir le fixer au sujet de certains points tels: durée éventuelle du dépôt, soins à donner aux tableaux frais de restauration etc. Aucune réponse ne nous est jamais parvenue à ce sujet.

8°/ Monument au Travail de Constantin Meunier. La Commission à trois reprises différentes a adressé des lettres pour être mise en possession du quatrième bas-relief le Port et obtenir le placement dans notre Musée de l'ensemble du Monument (lettre du 16 mars -29 juin 1910 & 23 janvier 1911)

7°/ Photographies prêtées à l'exposition d'Art Ancien. La Commission Directrice est toujours dans l'ignorance de ce que sont devenus certains documents photographiques prêtés au Département des Sciences et des Arts lors de l'exposition d'Art Ancien. A deux reprises notre Collège a attiré l'attention du Département sur la non-restitution d'un grand nombre de pièces prêtées Nous avons même transmis la liste des photographies absentes : ce sont à quelques rares exceptions toutes des reproductions de tableaux du Musée de Madrid

8°/ Augmentation du budget (personnel) Nous serions désireux de connaître la suite donnée à notre demande du 12 décembre 1910 au sujet de l'augmentation du budget d'une somme de 4800 frs, le crédit mis à notre disposition étant devenu ^{complètement} insuffisant.

9°/ Remplacement du concierge Van Cauwenberge L'état de santé du concierge Van Cauwenberge va s'aggravant et la Commission est désireuse de voir se terminer cette affaire si importante et qui est en suspens depuis le 25 juin 1910

10°/ acquisitions au Salon de 1910 Nous serions heureux de connaître l'accueil que vous avez bien voulu faire aux propositions que notre Collège a eu l'honneur de vous soumettre à la date du 8 novembre comme suite à votre communication du 29 octobre n° 32151.

Tel est Monsieur le Ministre le résumé des diverses questions que nous vous serions reconnaissants de résoudre dans le plus bref délai Nous vous remercions à l'avance et nous vous prions d'agréer, l'assurance de notre haute considération

Pour la Commission directrice

Le Secrétaire

Fierens-Gevaert

Le Président

Beernaert

MUSÉES ROYAUX
DE
PEINTURE ET DE SCULPTURE
DE BELGIQUE

Secrétariat

TÉLÉPHONE 9631

Bruelles, le 5 janvier 1912.

Mon cher Schieles

Quelles sont les affaires qui
traînent au ministère ?

L'autorisation de payer le gardien
de nuit ? Le transfert au personnel
du salaire des nettoyeurs ? La
question Walraedt.

Voyez-vous autre chose ?

Quel fut le prix de J. Faucheril ?

Que Robert vienne ~~m'appeler~~
à 10^h 1/2, vous répondra tout de suite.

Voyez un peu si tout va bien
au moderne où a lieu à 10^h 1/2
une manifestation en l'honneur
de M. Robert Saes.

Bien à vous

Pierre-Georges

5162/5

MUSÉES ROYAUX
DE
PEINTURE ET DE SCULPTURE
DE BELGIQUE

Secrétariat

TÉLÉPHONE 9631

Bruxelles, le 191.....

Janvier 1912

Affaires en suspens

1 question des sculptures en bois et des plaquettes (Charpentier)

2 Legs de Potter (legs d'un buste en marbre de Madame Brialmont par Fraikin)

3 Tableaux des hospices de Bruxelles

4 Monument du Travail le Port

5 Acquisition du tableau de H. Desmeth la Consulation

6 Le gardien spécial de nuit

7 Le transfert du salaire des nettoyeurs au budget du personnel

8 Question Walraedt

prix des fauteuils 91 frs pièce

affaire De Cock.